

**Procès-verbal**  
de la réunion du conseil d'établissement  
du 17 janvier 2024, à 19 h à l'école de la Falaise

**Personnes présentes :**

- Marie-Pier Lepage
- Véronique Dubois
- Marie-Pier Gauron
- Josianne Laroche
- Clara Daigle
- Laurie St-Onge
- Fanny St-Onge
- Catherine Vézina
- Michaël Beaudet
- Johannie Beurivage

**1. Préliminaires**

**1.1 Ouverture de la rencontre**

La rencontre débute à 19h00.

**1.2 Présence et vérification du quorum**

**2. Secrétariat**

Madame Marie-Christine Bergeron-Laroche est absente, madame Catherine Vézina se propose comme secrétaire.

**2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Michaël Beaudet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est adopté par madame Marie-Pier Lepage, approuvé par madame Marie-Pier Gauron et adopté à l'unanimité.

**2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023**

Une petite correction doit être apportée dans le procès-verbal au point 2.2. « Madame » ne prend pas de lettre majuscule au milieu de la phrase. Le procès-verbal est adopté par madame Clara Daigle et approuvé par madame Laurie St-Onge.

**2.3 Suivis au procès-verbal**

Budget aux parents: le montant pourrait éventuellement être transféré directement aux écoles.

Projet éducatif: Il sera présenté à la séance du mois de février étant donné qu'il a été présenté à l'équipe-école seulement aujourd'hui.

Vide de service: Nous n'avons toujours pas d'orthopédagogue aux écoles de la Berge et de la Falaise et le contrat pour l'éducatrice spécialisée à l'école de la Berge est toujours vacant. Émilie Leclerc, surveillante à l'école la Berge, quitte son poste dès le 9 février, au retour de M. André Rioux, actuellement en vacances. Elle assurait une aide dans les classes, donc nous sommes en recherche de

solutions. Le 8 février sera la dernière journée d'Éloïse Roy-Montminy, éducatrice spécialisée à l'école du Chêne. Elle travaillait dans la classe de maternelle 5 ans, faisait de l'aide en classe et la surveillance du midi. Jade-Audrey, enseignante de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année à l'école de la Falaise, est en retrait préventif pour maternité. Elle remplaçait Julie Lefebvre, qui est en congé de maternité jusqu'au retour de la relâche. Cependant, elle pourrait possiblement revenir le 26 janvier 2024. En attendant, Geneviève Martel et Marie-Claude Labrecque, enseignantes en complément de tâche dans nos écoles, se séparent la tâche lorsque cela est possible. Émie Longpré assurera le remplacement de l'enseignant de musique, mais en art dramatique. Nous attendons toutefois la confirmation officielle des ressources humaines avant d'envoyer un courriel aux parents.

Véhicube spatial : Étant donné la grève des enseignants, l'activité a été remise au mois de mars pour l'école du Chêne.

Sécurijour : l'activité s'est très bien déroulée. Les enfants et les adultes ont apprécié l'activité. Chaque enfant a reçu une petite trousse contenant des articles de prévention.

### **3. Questions du public**

Aucune question.

### **4. Consultations/décisions**

#### **4.1 Présentation du budget prévisionnel**

Madame Lysanne Bourguignon présente le budget prévisionnel en date du 30 juin 2024. Nos écoles sont en bonne santé financière. (voir document au besoin) Un montant pourrait être remis aux élèves participant au voyage à Toronto afin de payer le repas du retour.

#### **4.2 Activités à adopter**

Madame Lysanne Bourguignon présente les activités de chaque école. Madame Marie-Pier Lepage propose et madame Marie-Pier Gauron adopte.

### **5. Informations**

#### **5.1 Plan de rattrapage**

La date de remise du bulletin n'est pas reportée pour notre Centre de services. Les enseignants devront identifier les élèves qui ont de plus grandes difficultés. Les parents seront contactés et peuvent également contacter l'enseignante de leur enfant afin de manifester leur volonté à ce que leur enfant reçoive le service. La direction recrutera des volontaires pour effectuer des périodes de rattrapage pour les élèves ayant été ciblés. Le service sera offert pour les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, en dehors des heures de classe (après l'école, heure du midi, semaine de relâche). Il s'agit d'un budget spécifique octroyé par le ministère et qui permettra de faire durer le service jusqu'à la fin de l'année.

## **6. Rapports**

### **6.1 Rapport du président**

Le président souhaite une bonne année à tout le personnel et aux parents. Il ne faut pas lâcher! Il réitère qu'il est un gars qui ne lâche pas dans la vie.

### **6.2 Rapport de la direction**

Madame Lysanne Bourguignon mentionne que sa priorité pour le prochain mois est de pallier au manque de personnel et de trouver des solutions afin de prendre soin du personnel qui est actuellement présent dans nos écoles.

### **6.3 Rapport des enseignants**

#### **6.3.1 Berge**

Nous ressentons la pénurie de personnel et nous essayons de ne pas pénaliser les enfants, mais il y a une fatigue qui s'installe. Le 22 janvier, nous commencerons les techniques d'impact avec Clara Daigle, éducatrice spécialisée de l'école du Chêne. L'activité de sentier pédestre et de glissade à Lotbinière aura lieu en mars. Les activités de la St-Valentin arriveront bientôt également. Il y aura un courrier du cœur.

#### **6.3.2 Chêne**

Le tournoi de hockey est terminé et les séries débiteront bientôt. Clara mentionne que les journées thématiques seront maintenant arrimées dans les trois écoles.

#### **6.3.3 Falaise**

Madame Fanny St-Onge remercie l'OPP des écoles de la Berge et de la Falaise pour l'aide apportée lors du réveillon de Noël. Le 26 février, le directeur adjoint de l'école Pamphile-Lemay viendra rencontrer les élèves pour leur parler des différents profils.

### **6.4 Rapport de l'OPP**

#### **6.4.1 Berge et Falaise**

Les membres de l'OPP ont installé et enlevé les décorations de Noël. Ils ont également aidé lors du réveillon de Noël à l'école de la Falaise et lors de la collecte de bouteilles vides et de canettes au profit du voyage à Toronto des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Ils se préparent maintenant pour la St-Valentin.

#### **6.4.2 Chêne**

L'OPP a offert le déjeuner de Noël à tous les enfants. Les membres ont installé des décorations de Noël. Le certificat de l'entraide sera remis en février. Le 13 février, l'OPP offrira aux élèves une activité de barbe à papa. L'OPP a également aidé pour les achats de l'activité *Pédagoneige*.

#### **6.4 Rapport de la représentante au comité de parents**

PEVR : nous devons rester à l'affût au conseil d'établissement. Madame Marie-Pier Lepage mentionne que le plan de rattrapage annoncé par le ministre a également été un sujet de discussion.

#### **7. Autres points**

##### **7.1 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 21 février à 19h00 à l'école du Chêne.

#### **8. Levée de l'assemblée**

Madame Marie-Pier Gauron propose la levée de l'assemblée.



Lysanne Bourguignon  
Directrice



Michaël Beudet  
Président du CÉ